

*Juge unique*

**Rôle de la séance publique du 10/12/2025 à 14h00**

**Président** : Monsieur VERGNE

**Greffier** : Monsieur MARQUIS

---

**01) N° 2502828**

**RAPPORTEUR : M. VERGNE**

Demandeur PREFECTURE DU MORBIHAN

Défendeur M. H Monji

Le préfet du Morbihan. demande à la cour de sursoir à l'exécution du jugement n° 2504827 du 31 octobre 2025 par lequel le tribunal administratif de Rennes a annulé son arrêté du 26 mai 2025 portant rejet de la demande de titre de séjour de M. Monji H , obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, fixation du pays de destination et lui a enjoint de réexaminer sa situation dans un délai de deux mois et dans l'attente, de lui délivrer une autorisation provisoire de séjour l'autorisant à travailler.

---

**02) N° 2502874**

**RAPPORTEUR : M. VERGNE**

Demandeur PREFECTURE DU MORBIHAN

Défendeur M. O Tanju Me BAUDET

Le préfet du Morbihan demande à la cour de sursoir à l'exécution du jugement n° 2504802 du 31 octobre 2025 par lequel le tribunal administratif de Rennes a annulé son arrêté du 18 décembre 2024 portant rejet de la demande de titre de séjour de M. Tanju O , obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, fixation du pays de destination et obligation de se présenter aux services de police et lui a enjoint de procéder au réexamen de la situation de M. O dans un délai de deux mois.